



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bureaux de poste : Eure

Question écrite n° 15449

Texte de la question

M Jean-Louis Debre attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur l'urgence d'ouvrir un bureau de poste dans le quartier Saint-Michel a Evreux. En effet, avec les communes environnantes, cet important quartier rassemble un peu plus de 6 000 personnes et l'absence d'un bureau de poste a proximite pose a ses habitants un veritable probleme. Par consequent, il serait urgent que l'administration des postes et telecommunications ouvre un bureau a Saint-Michel.

Texte de la réponse

Reponse. - Toute creation de bureau de poste represente un cout important : construction ou prise a bail, aménagement, mobilier, materiel, frais de fonctionnement et de personnel. C'est pourquoi un tel investissement ne peut etre envisage que si le trafic escompte est d'un niveau suffisamment eleve et si les moyens budgetaires le permettent. Ces conditions n'etant pas reunies au cas particulier, il n'est pas envisage de creer un bureau de poste dans le quartier Saint-Michel a Evreux. Toutefois, le chef de service departemental des postes est pret a examiner avec la municipalite la possibilite d'ouvrir une agence postale dont les locaux et le personnel seraient communaux. Un tel etablissement a ete implante en septembre 1988 dans le quartier de Navarre a Evreux.

Données clés

Auteur : [M. Debr• Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15449

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3135